

SYNERGIE

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

N°10 • SEPTEMBRE 2024

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

Source d'initiatives,
NATURELLEMENT



UNE COMPÉTENCE,
DES ACTIONS

Le Bus Entrepreneuriat
pour Tous

L'ACTU DU SEMESTRE

Des écoles engagées
pour l'Égalité
Filles-Garçons

ENAGER - MULTIMEDIA
E - CUISINES - SAV
procie.com

PRO



AVEC LE
SOUTIEN DE
LA CASAS

ZOOM SUR

**L'aide ciblée
à l'investissement**

→
En savoir plus



www.casas57.fr

► Urbanisme

Dématérialisation des actes

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie met à votre disposition un guichet permettant de déposer vos demandes d'urbanisme sur 26 de ses communes. Vous pouvez déposer votre demande de permis de construire en ligne à tout moment ou que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

<https://st-avold.geosphere.fr/guichet-unique>



Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
BlaBlaCar Daily
France Nation Verte

La CASAS
finance vos covoits' quotidiens

Conducteurs, Conductrices
100€ de Prime Covoiturage*
Passagers, Passagères
Tous vos trajets offerts

France Nation Verte

FESTIVAL
Mi Fa Saulnois
+
MUSIQUE OPEN SYNERGIE

EDITION 2024 - LE VIOLONCELLE
SOUS LE PARRAINAGE DE **RAPHAËL JOUAN**

20/09 VIC-SUR-SEILLE
QUATUOR MODIGLIANI & RAPHAËL JOUAN

21/09 DIEUZE
LOCO CELLO / TRIO SALQUE-JOUVE-FOUCHEMHERET

22/09 TINCRY
FANTAISIE LYRIQUE / THIBAUT REZMICK & LUCILE DOLLAT

27/09 CHÂTEAU-SALINS
SARY KHALIFE / LUDOVIC BEIER & ALAIN GRANGE

28/09 SAINT-AVOLD *
SYMPHONIQUE DE THIONVILLE - MOSELLE & RAPHAËL JOUAN

29/09 MARSAL
CYRIELLE GOLIN & JODYLINE GALLAVARDIM

04/10 METZ
BRUNO COCSET & LES BASSES RÉUMIES

05/10 LACHAMBRE *
FABRICE BEZ QUARTET

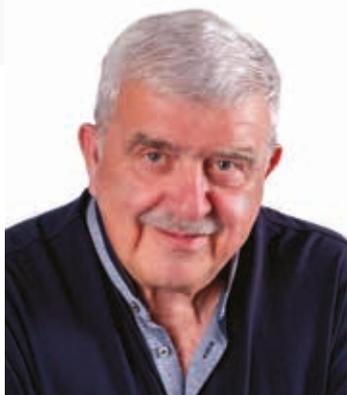
06/10 FOLSCHVILLER *
BLEUE QUINTET / SAXBACK ENSEMBLE

+
26/10 DESTRY *
LES AMIS DE FRANK AGULHON

* CO-PRODUCTION FESTIVAL MUSIQUE OPEN SYNERGIE

INFOS & RÉSA
03 87 01 16 26
06 30 76 01 52
desnoisesauschamps.fr

Sponsors: Saulnois, Dieuze, Tincry, Château-Salins, Saint-Avold, Marsal, Metz, Lachambre, Folschviller, Destry, IVECO EST, Moselle, Grand Est, etc.



Mettre en œuvre le Plan Climat-Air- Énergie Territorial (PCAET)

Vous avez entre les mains le dixième numéro du magazine de la communauté d'agglomération de Saint Avold Synergie. Un numéro qui s'adresse aux 54.000 habitants de nos 41 communes.

Nous avons souhaité adapter le magazine de l'agglomération aux attentes des lecteurs. Il nous paraît essentiel d'informer chaque habitant du territoire des missions qui sont assurées et ce magazine en est un bon vecteur.

Nous devons rendre plus compréhensible l'action de la communauté d'agglomération auprès du plus grand nombre d'entre vous et de pouvoir continuer à valoriser les événements et acteurs qui font le territoire.

Ainsi, dans ce numéro, vous découvrirez une partie des actions qui sont menées par notre établissement.

Je relèverai plus particulièrement la mise en œuvre concrète du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) qui a été présenté à tous les maires de notre territoire, il y a un an. La CASAS s'engage à contribuer à la transition énergétique. Ce plan territorial a une durée de 6 ans avec des objectifs et des actions à définir. Il concerne tous les secteurs d'activité (habitat, transports, tertiaire, industrie, agriculture, énergie, déchets...) et s'adresse à tous les acteurs du territoire (habitants, entreprises, agriculteurs, associations, administrations et collectivités).

À travers la mise en œuvre concrète du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), notre intercommunalité démontre son engagement en faveur de la transition énergétique aux enjeux environnementaux, économiques, sociaux, politiques, culturels et technologiques. Des efforts qui s'inscrivent pleinement dans la vision de la CASAS qui tend à créer un territoire où il fait bon vivre, riche en initiatives, solidaire et responsable, tout en étant attentif à la préservation de ses ressources naturelles et de son patrimoine culturel. Pour chaque objectif défini en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des énergies fossiles, du développement des énergies renouvelables et de la réduction des consommations énergétiques, des actions sont mises en œuvre. Il reflète l'élan collectif, le dynamisme des acteurs engagés dans la lutte contre les défis environnementaux.

Cette nouvelle édition du magazine de la CASAS reflète tout particulièrement le dynamisme de notre territoire.

Ce dynamisme témoigne d'un territoire en mouvement, dans tous les secteurs clés, engageant des actions concrètes pour la transition écologique et le bien de la collectivité.

Avec force et conviction, nous poursuivons notre engagement avec vous et pour vous.

Bien à vous,

Salvatore COSCARELLA

Président de la Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie, Maire de Valmont

2 ■ ZOOM

4 ■ UNE COMPÉTENCE, DES ACTIONS

- Développement économique
- Habitat
- Assainissement

8 ■ L'ACTU DU SEMESTRE

- Le PCAET
- Les 20 ans du Pays Naborien
- Un éco-domaine au Barrois
- MAASH s'implante en France
- Le GMSI est en service
- Les aménagements autour du chêne des sorcières sont terminés
- Des écoles engagées pour l'Égalité Filles-Garçons
- Une « Ami » pour l'emploi

10 ■ LE POINT SUR

- Les déchèteries du territoire
- Régie de collecte
- Le complexe nautique

14 ■ EN BALADE À...

Un nouvel espace mémoriel à Morhange

15 ■ L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-AVOLD

Synergie #10 - Le magazine de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie - Septembre 2024 · Pour nous écrire : Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie – 10/12, rue du Général de Gaulle - 57500 Saint-Avold · Tél. : 03 87 92 84 76 · Site Internet : www.casas57.fr · Directeur de la publication : Salvatore Coscarella. Rédacteur en chef : Philippe Renard. Coordination : Coralie Baudoin, Julie Dalle-Nogare · Rédaction : CASAS, Evicom · Secrétariat de rédaction : Evicom · Crédits photos et illustrations : Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, Evicom · Conception graphique, mise en page et impression : Evicom · Tirage : 26 500 exemplaires. ISSN : 3036-1303. Dépôt légal : à parution.

► Focus

L'aide ciblée à l'investissement

Vous avez un projet de rénovation, d'aménagement, vous êtes en phase de création, de transfert d'activités, de développement ou de transmission de votre entreprise ? La CASAS vous accompagne par le biais d'une aide directe : l'Aide ciblée à l'investissement. Plus d'une trentaine d'établissements ont pu en bénéficier. Au total, plus de 165 000 € de subventions ont été accordées par la CASAS. Les critères sont les suivants : le seuil minimum d'investissement est fixé à 2 500 € Hors Taxes. Le plafond de dépenses est fixé à 50 000 € Hors Taxes. Sont éligibles toutes les dépenses réalisées depuis moins de 12 mois à la date de dépôt du dossier. Une même entreprise pourra



bénéficier de ce dispositif une seule fois sur une période de 5 ans (entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2026).

Renseignements :
Tél : 03 87 92 84 76
E-mail : chde@casas57.fr.
Le dossier de demande de subvention peut être retiré sur le site de la CASAS rubrique « mes démarches »

↓
En savoir plus



UN BUS POUR SE LANÇER

Vous avez la fibre entrepreneuriale et vous souhaitez rencontrer des professionnels proches de chez vous ? Le Bus Entrepreneuriat pour Tous est fait pour vous ! BGE, une association qui s'engage depuis 40 ans pour rendre accessible la création d'entreprise a remporté un appel à projet de la Bpî France. L'association, spécialiste de l'accompagnement et de la formation en création et en reprise d'entreprise, est un organisme de formation qui accueille chaque année plus de 6 000 personnes désireuses de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Les conseillers-formateurs s'appuient sur des méthodes,

outils et techniques de formation issues du Réseau National BGE, existant depuis 1979. Leurs accompagnements s'articulent autour d'une pédagogie de projet complétée par des outils numériques innovants et traite les 3 grandes étapes de la création d'une entreprise : la validation de l'idée entrepreneuriale, la structuration du projet autour du business plan et le développement d'entreprises immatriculées.

Vous pouvez trouver ci-contre, les dates et horaires des différents passages sur le territoire de la Casas.



Le **Bus Entrepreneuriat Pour Tous** va à la rencontre des entrepreneurs des quartiers, les **accompagne**, les **oriente** vers des **solutions locales** adaptées au besoin de leur **projet de création**, de **reprise** ou de **développement d'entreprise**.

Mardi 10 septembre

- de 10h à 12h30 à **Saint-Avold** (place du Marché)
- de 13h30 à 16h30 à **Saint-Avold** (rue Charles de Foucauld)

Mardi 17 septembre

- de 10h à 12h30 à **L'Hôpital** (place du Marché)
- de 13h30 à 16h30 à **Valmont** (1 rue de la Mairie)

Vendredi 20 septembre

- de 10h à 12h30 à **Saint-Avold** (place du Marché)
- de 13h30 à 16h30 à **Folschviller** (1 rue d'Usson du Poitou)

Mardi 24 septembre

- de 10h à 12h30 à **Porcellette** (5 rue de Saint-Avold)
- de 13h30 à 16h30 à **Saint-Avold** (parking rue Lemire)

Vendredi 4 octobre

- de 10h à 12h30 à **Diffembach-lès-Hellimer** (34 rue Principale)
- de 13h30 à 16h30 à **Lixing-lès-Saint-Avold** (place Henri Salvador)

Mardi 8 octobre

- de 10h à 12h30 à **Grostenquin** (1 rue des Violettes)
- de 13h30 à 16h30 à **Baronville** (Parking de la Mairie)

Vendredi 11 octobre

- de 10h à 12h30 à **Diesen** (parking devant l'Eglise)
- de 13h30 à 16h30 à **Saint-Avold** (rue Charles de Foucauld)

Vendredi 18 octobre

- de 10h à 12h30 à **Folschviller** (1 rue d'Usson du Poitou)
- de 13h30 à 16h30 à **Macheren Petit Ebersviller** (3 rue du Centre)

Mardi 22 octobre

- de 10h à 12h30 à **Morhange** (DOMOFUTURA)
- de 13h30 à 16h30 à **Lixing-lès-Saint-Avold** (place Henri Salvador)

Vendredi 25 octobre

- de 10h à 12h30 à **Saint-Avold** (place du Marché)
- de 13h30 à 16h30 à **Lachambre** (devant le foyer communal)

www.bus-tousentrepreneurs.fr

07 81 70 41 19 | benjamin.milazzo@bge-alsace-lorraine.fr

► Le point sur

Un trio utile pour maîtriser toutes les aides au logement



© Adobe Stock

Besoin d'un accompagnement gratuit et personnalisé relatif aux aides liées à la rénovation énergétique ?

contact.francerenov@adil57.fr
ou sur rendez-vous à l'Hôtel
Communautaire de Morhange
au 03 87 86 46 62.



Besoin de conseil juridique ou d'information gratuite en matière de logement ?



Permanences de l'ADIL57 au siège de la CASAS chaque 1^{er} mardi du mois de 9h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h15, uniquement sur rendez-vous au 03 87 50 02 60.

Pour plus de renseignements :
contact@adil57.fr ou sur le site :
<https://www.adil57.org>

Besoin de renseignements pour monter un dossier de demande de subvention lié à des travaux de son logement, bénéficiant d'une aide technique en matière de travaux en lien avec le maintien à domicile ou la prévention à la perte d'autonomie ?

Permanences du CALM-SOLIHA :

- Au siège de la CASAS, chaque 3^e vendredi du mois de 10 h 00 à 12 h 00 ;
 - À la Maison France Services de Morhange, chaque 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h 00 à 16 h 00.
- Uniquement sur rendez-vous au 03 87 75 32 28.



► Bon à savoir

Vers un aboutissement du Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la fin de l'année

Le PLH organise une stratégie de développement du territoire en matière d'habitat et en termes de besoins en logements. En ce sens, la démarche d'élaboration du PLH de la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie démarrée fin 2018 est arrivée à son terme, après un processus de co-construction marqué par des échanges réguliers et des temps d'atelier de travail entre élus et techniciens autour de leurs attentes et ambitions en matière de politique locale de l'habitat. Après un 1^{er} arrêt du PLH voté le 20 février 2024 en conseil communautaire de la CASAS, le projet de programme a été soumis à l'avis des communes et des services de l'État dont les remarques seront prises en compte dans le cadre de la finalisation du document. En fonction du calendrier des prochaines étapes, la CA de Saint-Avold Synergie porte l'ambition de rendre le document stratégique exécutoire d'ici la fin d'année 2024. Point d'orgue d'une démarche d'élaboration au long cours, l'adoption du PLH annonce l'engagement d'une politique publique locale de l'habitat coordonnée et réaliste pour l'intercommunalité, les communes la composant et leurs partenaires.



► Zone artisanale de la Claire Forêt à Morhange

MISE EN CONFORMITÉ



Dans la continuité des travaux réalisés sur la zone industrielle Lavoisier, ceux de la zone artisanale de la Claire Forêt à Morhange démarrés en avril 2024 se terminent. Ces travaux de gestion des eaux

pluviales permettront de traiter et réguler les eaux de la zone avant leur rejet dans le ruisseau du Betz. Ils consistent en la réhabilitation des réseaux, la pose d'un décanteur lamellaire et la création d'un bassin

d'un volume de 1 750 m³. L'ensemble s'élève à un montant de travaux d'environ 500 000 € HT. L'objectif étant le retour au bon état écologique des cours d'eau et masses d'eau attenantes (Étang de la Mutche).

► Vente au carreau à Saint-Avold

Travaux de construction des infrastructures primaires et de viabilisation



La zone d'activités a fait l'objet d'un vaste chantier. Un bassin de rétention des eaux pluviales a été créé, un ouvrage de rétention quantitatif des eaux pluviales aménagé et des infrastructures de voirie, réseaux eaux usées, eaux pluviales, électricité, gaz, télécommunications, eau potable ont été construites tout comme la voirie avec aire de retournement et viabilisation des parcelles. Des mesures compensatoires ont été observées pour la protection et la préservation des espèces (création de mares, création d'habitats, réouverture du milieu...). Sous la maîtrise d'œuvre d'Iris Conseil et la maîtrise d'ouvrage déléguée de SEBL, les travaux menés d'octobre 2023 à août 2024, ont été assurés par l'entreprise Colas pour le lot 1 (VRD, bassin) à hauteur de 1 040 749 € HT et par l'entreprise SAS Bertrand pour le lot 2 (86 680 € HT).



► Tout savoir sur...

Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Issu de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015, Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) concerne les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Il définit la stratégie qu'une intercommunalité va mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs dans le cadre de la Transition Écologique. Explications.

Atteindre la neutralité carbone en 2050, réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 (par rapport à 2012), porter la part des énergies renouvelables à 33 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030 (objectifs de la loi Énergie-Climat du 8 novembre 2019) ou encore développer l'autonomie énergétique des territoires et des entreprises et multiplier par 4 la production d'énergie renouvelable par rapport à 2015 (objectifs du SRADDET) ; Voici quelques-uns des objectifs du Plan Climat Énergie Territorial (PCAET). Ce document de planification de la politique énergétique qui s'inscrit dans une démarche à la fois stratégique et opérationnelle, a démarré avec la rencontre de tous les initiateurs de projets (associations, équipes municipales, enseignants, agriculteurs, associations environnementales...).



Une démarche qui a permis de réaliser que le territoire était investi, dynamique et riche en possibilités. Six axes forts ont été définis pour porter le projet de territoire : Favoriser l'économie circulaire et la transition écologique ; Développer une mobilité durable et diversifiée permettant l'intermodalité ; Moderniser les bâtiments et infrastructures et améliorer leur sobriété énergétique ; Assurer une production industrielle et énergétique décarbonée ; Protéger la biodiversité des milieux naturels, agricoles et artificialisés ; piloter des démarches de planification et d'évaluation climat-air-énergie et accompagner l'ensemble des acteurs (collectivités, habitants, entreprises industrielles et tertiaires, agriculteurs, associations...) afin de favoriser une bonne gouvernance et le développement durable du territoire.

► Anniversaire

20 ans, le bel âge de la Communauté de Communes du Pays Naborien

La Communauté de Communes du Pays Naborien fête ses 20 ans. Le 1^{er} septembre 2004 marque la création officielle de la Communauté de Communes du Pays Naborien (CCPN) par l'arrêté préfectoral N° 2004-DRC/1-051. Cette nouvelle entité avait été formée pour répondre aux besoins croissants de mutualisation des ressources, de coordination des politiques locales, et de développement économique et social. Dès sa fondation, la CCPN regroupait dix communes : Altviller, Carling, Diesen, Folschviller, Lachambre, L'Hôpital, Macheren, Porcellette, Saint-Avold, et Valmont. Ces communes ont décidé d'unir leurs forces pour créer une structure capable de porter des projets communs ambitieux. Le 17 septembre 2004, le Conseil Communautaire de la CCPN s'était réuni pour la première fois, avec 44 délégués titulaires représentant les différentes communes. Parmi eux, dix membres, dont six vice-présidents, ont été élus pour composer le bureau exécutif, chargé de piloter les actions communautaires. La CCPN s'est vu attribuer une série de compétences réparties en trois groupes (obligatoires, optionnelles, et facultatives). Le 1^{er} juillet 2017, la CCPN a franchi une nouvelle étape de son développement en fusionnant avec la Communauté de Communes du Centre Mosellan pour former désormais la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.



► **Projet**

Un éco-domaine au Barrois

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach partagent la volonté de développer un éco-domaine de cabanes sur 20 hectares de la carrière Barrois, en partenariat avec la société Coucoo, pour offrir des hébergements en pleine nature. Cette initiative conjointe remonte à 2022, lorsque le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Moselle a mené une étude pour élaborer un plan de valorisation et de préservation de la carrière, en mettant en avant son potentiel écologique et touristique. En 2023, les deux collectivités ont mandaté le cabinet Artelia pour réaliser une étude sur la renaturation de la carrière. Les travaux débiteront prochainement, incluant l'aménagement d'une tour d'observation et des travaux d'égagage à Freyming-Merlebach. Coucoo prévoit de construire 13 cabanes à Saint-Avold et 17 autour de l'étang de Freyming-Merlebach, les premières étant prévues pour fin 2026. Un bâtiment d'accueil sera également érigé, proposant des produits locaux. Le site restera ouvert et non clôturé. Aucune motorisation n'y sera tolérée. Les visiteurs locaux et les touristes pourront se déplacer à pied ou à vélo.

► **Bio-industrie**

LE BELGE MAASH S'IMPLANTE EN FRANCE



Gaspard Gilbert (à gauche), cofondateur de la société Maash, avec Salvatore Coscarella (au centre), président de la CASAS, et Thierry Zimny, chargé d'affaire au développement économique.

L'entreprise belge « MAASH » spécialisée dans la bio-industrie alimentaire lance sa première usine en France. MAASH a acquis le site de Metex NØØVISTA à Carling, situé sur la plateforme industrielle Chemesis de Saint-Avold créant ainsi la première usine de mycoprotéines en France. Cette initiative marque un tournant pour l'entreprise et témoigne de la volonté des institutions locales de relocaliser la production industrielle en Europe. MAASH propose une alternative durable et nutritive aux protéines animales, sa mycoprotéine LoCylia™ étant produite par un procédé de fermentation à faible empreinte carbone. L'entreprise a repris 10 employés de la société Metex NØØVISTA et prévoit d'augmenter ses effectifs et de développer son site de production, créant ainsi des emplois et contribuant à la croissance économique de la région. L'implantation de MAASH a été soutenue par des acteurs publics tels que Business France, la Région Grand Est, Moselle Attractivité et la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie. En plus de créer des emplois et de bénéficier d'un solide soutien des acteurs publics, l'implantation de MAASH répond pleinement aux objectifs régionaux en termes de diversification des sources de protéines et de promotion des filières innovantes.

► Inaugurations

Le GMSI « Sylvain Welling » est en service...

Le 2 mai 2024, le Groupement Médical de Soins Immédiats « Sylvain Welling » a été inauguré à L'Hôpital. Ce centre apporte des solutions pertinentes et efficaces aux besoins des usagers et répond à la problématique de la désertification médicale, une préoccupation majeure pour les élus. Les enjeux de santé publique sont considérables et les défis nombreux. La CASAS renforce l'offre sanitaire du territoire en offrant une prestation médicale de proximité et de qualité adaptée aux besoins des citoyens. Cette structure privée ambitionne de fonctionner comme un petit hôpital, permettant ainsi de désengorger les urgences. L'équipe de ce centre se compose de trois médecins, un radiologue, un manipulateur radio, trois infirmières, deux secrétaires médicales et trois personnels en formation en alternance.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
1/9 rue Jean-Marie De Conti
Tél. : 03 56 99 99 99
E-mail : gmsi.lhopital@orange.fr



... Et les aménagements autour du chêne des sorcières sont terminés



À l'initiative de la commission tourisme de la CASAS, l'arbre a fait l'objet d'une étude lancée il y a deux ans. Ce chêne a été classé « arbre remarquable de France ». C'est un label national, reconnu par l'État, pour qualifier les arbres vivants exceptionnels du fait de leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur passé ou encore leur légende. Cet arbre appartient au patrimoine naturel et culturel. Rappelons qu'il est l'un des plus vieux arbres forestiers de France. Cet arbre a plus de 850 ans : il est donc l'emblème de la grandeur, de la force et de la durée car il survit et sa longévité témoigne du temps indéfini. Il est devenu un lieu de rencontres de nombreux Naboriens. Marcheurs, familles, vététistes... Depuis plusieurs années, les associations environnementales du secteur, ainsi que l'ONF se relaient à son chevet. Il nous fallait rapidement prendre la mesure du problème et financer des travaux. Grâce aux nombreux partenaires ayant contribué au financement, notamment l'ONF, le Gecnal, les villes de Saint-Avoid et L'Hôpital, ainsi que les industriels et professionnels du secteur, les travaux ont pu être réalisés.

► Citoyenneté

Des écoles engagées pour l'Égalité Filles-Garçons

Dans le cadre des initiatives de la commission « Égalité Femmes-Hommes » de la CASAS, un appel à projets a été élaboré pour les établissements scolaires de notre territoire. L'objectif est d'imaginer et réaliser une action pour promouvoir la mixité, le respect mutuel et l'égalité filles / garçons. Toutes les écoles primaires étaient invitées à participer, mais seules trois ont relevé le défi. Leurs projets ont été évalués par notre jury, composé de membres de la commission. Les gagnants ont reçu respectivement 1 000€, 500€ et 250€ pour leurs efforts. La première place a été attribuée à l'École Rouget de Lisle de Diesen, la seconde à l'École Alfred de Musset de Folschviller et l'École du Centre de Folschviller complète le podium. En plus des récompenses financières, chaque élève a reçu une mallette de peintures et crayons. La journée s'est terminée sur une note conviviale avec un goûter offert par la CASAS.



► Initiative

Une « Ami » pour l'emploi

Une voiture électrique sans permis est désormais disponible à la location à tarif solidaire pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation. Cette initiative, soutenue par la Région Grand Est, l'association Wimoov, la CASAS et la commune de Morhange vise à faciliter l'accès à l'emploi et à améliorer la mobilité des habitants. La Région Grand Est a partiellement financé le véhicule dans le cadre de son programme « Un véhicule vers l'emploi ». Avec cette voiture électrique, Wimoov et ses partenaires font d'une pierre deux coups : ils facilitent l'accès à l'emploi et réduisent l'empreinte carbone des déplacements.

Intéressé(e) ? Renseignez-vous et réservez auprès de la Maison France Services de Morhange au 03 87 05 07 91.



Les déchèteries du territoire

Horaires des déchèteries de L'Hôpital, Morhange et Valmont

Public

Lundi : matin fermée / de 13h à 17h
 Mardi : de 8h30 à 12h / de 13h à 17h
 Mercredi : de 8h30 à 12h / de 13h à 17h
 Jeudi : matin fermée / de 13h à 17h
 Vendredi : de 8h30 à 12h / de 13h à 17h
 Samedi : de 8h30 à 12h / de 13h à 17h

Professionnels

Lundi : de 13h à 17h
 Mercredi : de 13h à 17h
 Jeudi : de 13h à 17h

+ d'informations : www.casas57.fr



PLATEFORME DÉCHETS VERTS À VALMONT

Depuis le 18 mai, la déchèterie de Valmont s'est dotée d'un nouvel espace pour les déchets.

Cet espace offre plusieurs avantages :

- Réduction des files d'attente : les déchets verts ne seront plus mélangés aux autres déchets, ce qui permettra de fluidifier le trafic à la déchèterie.
- Espace dédié aux thuyas : un endroit spécifique est réservé aux thuyas, qui sont difficiles à composter si ce n'est pour l'utiliser en paillage.
- Valorisation des déchets : les tontes de gazon seront utilisées pour la méthanisation et les résidus d'arbustes seront transformés en plaquettes de bois et combustible économique.

Bon à savoir

Seuls les résidents de :

- Petit-Tenquin,
- Gréning,
- Hellimer,
- Diffembach-lès-Hellimer,
- Leyviller et
- Altrippe

peuvent se rendre à la déchèterie d'Albestroff en présentant leur carte à l'entrée.

► Régie de collecte

Un service essentiel

La régie de collecte de la CASAS œuvre quotidiennement pour assurer un service public aux habitants des communes du territoire. Elle est composée au total de 36 agents, 28 à la Régie de Vahl-Ébersing et 8 dans les déchèteries.



Chaque semaine, les tournées débutent vers 5 h du matin. Six camions Multiflux, dédiés aux sacs bleus et verts, parcourent les rues, ainsi que deux camions supplémentaires pour les sacs transparents, collectant en moyenne 220 tonnes de déchets. Les Points d'Apport Volontaires, destinés aux matériaux fibreux et au verre, sont récoltés par un camion équipé d'une grue, permettant de ramasser environ 16 tonnes de papier. En tout, chaque camion parcourt près de 100 km par jour, avec une consommation mensuelle de 1 200 litres de gasoil. Pour mener à bien ses missions, la régie de collecte dispose également de véhicules utilitaires légers et loue ponctuellement un télescopique pour certaines opérations spécifiques.

Contacts de la régie de collecte : 06 77 24 89 25 et 06 87 30 94 34
 (Disponible du lundi au jeudi de 8h00 à 17h15 et le vendredi de 08h00 à 12h00)

Un épisode à oublier en mai...



Avant



Après



Avant



Après

À la suite de la catastrophe naturelle du 17 mai dernier, le complexe nautique de la CASAS n'a pas été épargné et a été sévèrement touché. Le ruisseau venant de Dourd'hal est monté en charge et n'a pas réussi à canaliser les pluies exceptionnelles de cette période. Au cours de la matinée et de la journée, il a débordé et encerclé le complexe nautique. L'accumulation d'eau a fini par s'engouffrer dans le bâtiment, impactant une grande partie de la machinerie, l'accès principal, les sols, le mobilier, l'informatique, etc. Le niveau d'eau a atteint une hauteur record de 2,60 m en chaufferie. Du jamais vu ! Les agents, sous l'impulsion des élus et aidés par les sociétés spécialisées ont travaillé sans relâche pour permettre la réouverture du site aux usagers le 1^{er} juillet pour la saison estivale. L'ouverture des bassins intérieurs est prévue début septembre avec la reprise des écoles, associations et autres aux horaires habituels.

... Et à renouveler en juillet !

En juillet dernier s'est tenue la 12^e édition de la fête de la piscine intercommunale. L'occasion de valoriser les équipements et les activités nautiques gérés par la CASAS, mais aussi de promouvoir les actions menées par les agents. Avec la gratuité de l'entrée et des animations, la communauté d'agglomération a fait le choix d'offrir l'opportunité



à l'ensemble des habitants de (re) découvrir le complexe nautique de Saint-Avold ! Il a d'ailleurs connu une belle saison estivale, marquée par un véritable succès auprès des visiteurs. Avec des journées ensoleillées propices à la baignade et aux activités aquatiques, l'établissement a atteint un pic de fréquentation remarquable, dépassant les 1 000 entrées sur certaines journées.

► Une initiative pour préserver notre histoire

Un nouvel espace mémoriel à Morhange

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'un espace mémoriel unique à Morhange, grâce à une convention d'occupation récemment entérinée. Ce projet ambitieux situé dans des locaux communaux, anciens bâtiments militaires de la ville est destiné à préserver et à exposer le riche patrimoine militaire de notre région.

L'espace mémoriel de Morhange offre à ses visiteurs une opportunité exceptionnelle de plonger dans l'histoire de notre bassin de vie. À travers une présentation chronologique, il est possible de découvrir les événements marquants qui ont façonné l'identité de la région. L'exposition comprend une variété d'installations interactives, mettant

en lumière des artefacts historiques, des véhicules d'époque, des photographies, des documents d'archives et des témoignages poignants. Ces éléments permettent de mieux comprendre les sacrifices consentis par ceux qui ont servi leur pays. Pour enrichir ce lieu, des activités éducatives et des programmes de sensibilisation sont proposés. Les jeunes générations pourront ainsi s'approprier l'importance du devoir

de mémoire à travers des conférences, des ateliers et des visites guidées. Ces initiatives visent à offrir une expérience enrichissante et immersive à tous les publics, tout en honorant la mémoire des générations passées. Les locaux dédiés à cet espace mémoriel ont une histoire riche et variée. Construits sous l'annexion allemande, ces bâtiments ont successivement servi d'écuries pour chevaux, d'atelier régimentaire, et de dépôt pour les services techniques de la ville.

Depuis juin 2023, ils sont en cours de



transformation pour devenir ce lieu de mémoire unique sous la direction experte de Monsieur Laurent Zampierri. L'inauguration prévue à l'automne marquera une étape importante dans la valorisation de notre patrimoine historique et offrira une nouvelle dimension culturelle à notre ville.

Pour plus d'informations, flashez les QR code :



Page Facebook
de l'espace
mémoriel



Site mémoriel de
Morhange

OFFICE DE TOURISME SAINT-AVOLD COEUR DE MOSELLE



Une équipe dynamique à votre service !

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h,
le samedi de mai à septembre inclus
de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h.



Les dernières publications

La Route des cigognes en Cœur de Moselle



Présente les lieux où se trouvent les cigognes, la vie de l'animal avec un quiz et coloriage pour les enfants !

Le calendrier septembre-octobre



Les manifestations en Cœur de Moselle également disponibles dans toutes les mairies de la CASAS.



Les journées européennes du patrimoine avec l'Office de tourisme

Samedi 21 septembre

Visites des grandes orgues de l'Abbatiale avec M. Reb à 10h, 12h, 13h30, 15h et 16h30. Inscription à l'Office de tourisme : 03 87 91 30 19.



Dimanche 22 septembre

-visite guidée du centre-ville historique avec un guide de l'Office de tourisme. Départ de l'Hôtel de Ville à 15h.
-visites des grandes orgues de l'Abbatiale avec M. Reb à 13h. Inscription à l'Office de tourisme : 03 87 91 30 19.
-concert d'orgues à l'Abbatiale Saint-Nabor à 17h. L'occasion d'écouter les œuvres jouées sur les orgues de l'abbatiale Saint-Nabor, par Mme Zimmerman et M. Reb. Entrée libre.



Retrouvez l'ensemble des manifestations à l'occasion des Journées du patrimoine sur l'agenda en ligne de notre site : saintavold-coeurdemoselle.fr



Rentrée associative

À la recherche d'une activité sportive ou de loisirs ? L'Office de tourisme vous informe sur les différents clubs et associations du secteur, pour vous ou vos enfants ! Découvrez tout le panel des activités qui s'offre à vous.



Forum des associations

Retrouvez-nous les **28 et 29 septembre** au **forum des associations** à l'Agora de Saint-Avold. Nous vous proposerons des idées de sorties et d'activités sur le territoire.



Festival Bêtes et Sorcières

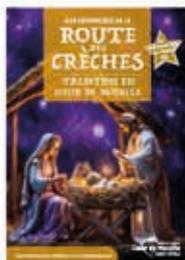
Du 21 octobre au 5 novembre, des animations effrayantes pour toute la famille en Moselle ! Le département va vibrer au rythme des spectres, sorcières et autres monstres...
Tout le programme est disponible sur le site betesetsorcières.fr



Participez à la route des crèches, tradition en Cœur de Moselle

Laissez-vous émerveiller par la magie des fêtes de fin d'année grâce à une tradition d'antan en Moselle : les crèches. La brochure publiée par l'Office de tourisme présente les différentes crèches ainsi que les manifestations de fin d'année.

Pour une parution dans le livret, contactez l'Office de tourisme avant le 14/10/24.



Office de tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle
2 place Paul Collin - 57500 SAINT-AVOLD

Tél : 03 87 91 30 19 - Mail : contact@tourisme-saint-avold.fr

Site : www.saintavold-coeurdemoselle.fr

[tourismesaintavold](https://www.facebook.com/tourismesaintavold)

[otsaintavoldcoeurdemoselle](https://www.instagram.com/otsaintavoldcoeurdemoselle)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

 10-12 Rue du Général de Gaulle 57500 Saint-Avold

 03 87 92 84 76

 communaute@casas57.fr

 www.casas57.fr

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

 Bâtiment des Douanes
Zone Europort 57 500 Saint-Avold

 03 87 00 32 94

 technique@casas57.fr
environnement@casas57.fr

RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

RÉGIE EAU SAINT-AVOLD

 03 87 94 67 98

 regieeau@casas57.fr

RÉGIE ASSAINISSEMENT SAINT-AVOLD

 03 87 86 48 40

 assainissement@casas57.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

 0 800 400 402

 facturationom@casas57.fr

RÉGIE DE COLLECTE

 06 77 24 89 25 / 06 87 30 94 34

MAISON FRANCE SERVICES

MORHANGE

 2, rue du Pratel

 03 87 05 07 91

 franceservices@casas57.fr

L'HÔPITAL

 19 rue de la mairie

 03 87 82 76 00 / 03 87 82 76 40

 Lhopital-folschviller@france-services.gouv.fr

FOLSCHVILLER

 Rue d'Usson-du-Poitou

 03 87 29 32 90

LES DÉCHÈTERIES

L'HÔPITAL

 Impasse des Ponts

 07 50 55 37 03

MORHANGE

 Zone industrielle Lavoisier

 07 62 00 49 15

VALMONT

 Zone Actival – Rue du Chemin de Fer

 07 50 54 32 32



PanneauPocket vous permet de recevoir des messages d'alerte et d'information directement sur votre smartphone gratuitement.

En 3 clics : Télécharger l'application « Panneau Pocket » sur votre téléphone ou sur votre tablette, rechercher le nom « CA Saint-Avold Synergie », cliquer sur le cœur pour l'ajouter en favoris



Retrouvez-nous sur la page Facebook de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

www.facebook.com/saintavoldsynergie